

**Zeitschrift:** L'écran illustré : hebdomadaire paraissant tous les jeudis à Lausanne et Genève  
**Herausgeber:** L'écran illustré  
**Band:** 4 (1927)  
**Heft:** [22]

**Artikel:** Le Comité catholique du cinéma  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-729732>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.09.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une affaire de cinéma

Le Tribunal fédéral vient de prononcer un jugement dans l'affaire de la construction d'un cinématographe vis-à-vis du Théâtre municipal de Bâle, dit la *National Zeitung*. En mars dernier, le propriétaire de la société des films Olympia, M. Georges Opoulos, avait demandé l'autorisation de construire un théâtre cinématographique vis-à-vis du Théâtre municipal. Cette autorisation a été refusée parce que ce cinématographe était trop près d'une école. Une plainte a été formulée contre cette décision au Conseil d'Etat, qui l'a rejetée. Puis, M. Opoulos a adressé un recours de droit public au Tribunal fédéral. Ce dernier a déclaré que le recours est bien fondé, et à l'unanimité, il a abrogé la décision du Conseil d'Etat.

## Radium et Cinéma

Divisez le contenu d'un dé à coudre en deux mille parties égales. Prenez une de ces parcelles. S'il arrive que ce soit du radium, elle vaudra 100 dollars.

Si donc vous pouviez remplir ce dé de radium, vous seriez à la tête d'une fortune de 200,000 dollars.

Pourquoi ce prix exorbitant? Parce que pour pouvoir produire une seule de ces deux millièmes parties de radium, il est nécessaire de traiter cinq cents mille tonnes (pas des kilos, mais bien des tonnes) de minerai de carnotite avec plus de cinq cents produits chimiques: Il est nécessaire de consommer pour ce traitement mille tonnes de charbon et dix mille mètres cubes d'eau, travail qui requiert l'emploi de cent cinquante ouvriers pendant un mois. Tout ça pour la deux millièmes partie d'un dé à coudre! Il en est de même pour *Ben Hur*. Ce chef-d'œuvre de la Metro Goldwyn Mayer est une bande de douze bobines. Mais elle n'est devenue ce qu'elle est maintenant que par le taillage sans merci de plus de deux cent cinquante mille mètres de film positif!

Dans l'appareil de projection un film passe à raison de cinq bobines par heure, et chaque bobine, comme chacun le sait, compte environ trois cents mètres. Mais comme il est admis que la durée de projection d'une bande ne saurait dépasser deux heures et demie, force fut de réduire cette longueur prodigieuse de pellicule à quelques modestes quatre mille mètres. Que de belles scènes de *Ben Hur* sont ainsi tombées sous les ciseaux des découpeurs! Pensez que s'il avait fallu passer les deux cent cinquante mille mètres originaux de *Ben Hur* en une seule fois, la projection eût pris pas moins de huit jours et huit nuits sans interruption. En Chine, où les représentations théâtrales durent parfois une semaine, la chose eût peut-être été possible. Mais quel est l'auditoire occidental qui pourrait s'imposer une telle assiduité? Remarquez que la longueur de pellicule citée plus haut ne s'applique qu'au film « positif ». La longueur totale du « négatif » atteint le chiffre formidable de 572,424 mètres. Une partie fut abimée dans la manipulation photographique et une autre quantité fut développée mais non imprimée. Mais de même que les bienfaits du radium justifient le coût de sa production, de même le succès sans précédent de *Ben Hur* suffit à compenser les quatre millions de dollars que cette magnifique production a coûtés.

## La vogue des cinémas à Zurich

La grande métropole de la Limmat compte à l'heure actuelle déjà 16 établissements cinématographiques et deux sont en cours de construction. L'un sera ouvert à l'exploitation au printemps et le second au début d'octobre de l'année prochaine. Et chaque soir tous les cinémas sont comblés, à tel point qu'un service de police spécial a dû être institué devant certains grands établissements en vue de coordonner la circulation, tant est énorme l'affluence des spectateurs. Comment s'étonner, après cela, que les théâtres soient vides!

## Un film militaire

M. Porchet, l'opérateur connu, et qui voue à nos Alpes et à notre armée une sollicitude particulière, a tourné, tourné et tournera encore de nombreux documentaires plus spécialement destinés à illustrer notre pays.

C'est à « visionner » un millier de mètres de pellicules qu'il invitait par l'entremise de M. Jacques Béranger, directeur du Cinéma du Bourg, un certain nombre de personnalités, parmi lesquelles on remarquait: M. le colonel-divisionnaire Guisan, l'instructeur d'arrondissement colonel Schiebler, colonel Verrey, colonel Secretan, majors Duc, Bridel, Junod, MM. Dufour, conseiller d'Etat, Jaquillard, chef de service du Département de justice et police, Cosandey, du Département militaire, etc.

M. Porchet a suivi nos artilleurs de montagne dans leur passage de la Gemmi, l'école de cadres des automobilistes, dans leur randonnée à travers le Grimsel et la Furka, et l'école de recrues qui cantonnait récemment à Champéry. Il a pu ainsi collectionner des séries d'images cinématographiques dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles constituent une bande admirable et qui démontre qu'un bon opérateur peut, chez nous, réaliser des merveilles. Jamais, à l'écran, la montagne ne nous était apparue si vraie et reconstituée avec un goût aussi sûr de sa vraie beauté. Quant au documentaire proprement dit, il fera avantageusement connaître notre petite, mais vaillante armée.

On ne saurait qu'encourager M. Porchet à mener à chef l'œuvre qu'il a si bien mise en train: réaliser un film militaire qui fasse honneur à l'art cinématographique suisse.

## Hollywood à Monte-Carlo

Les derniers journaux allemands, anglais et même américains, écrit Marcel Colin dans *La Cinématographie Française*, apportent une nouvelle stupéfiante... pour nous. Il s'agit d'un groupe de financiers allemands et américains, le même qui, dernièrement voulut acheter les studios de Rex Ingram à Nice, qui projette de construire, à Monte-Carlo même un studio immense, ultra-moderne, dont les frais de construction dépasseraient le million de dollars.

Les financiers se trouvent actuellement en pourparlers avec la direction du Casino de Monte-Carlo qui, paraît-il, ne demande qu'à favoriser la réalisation de ce projet.

La ville exempterait même de tout impôt les firmes qui s'y établiraient.

Que signifie cette nouvelle?

## Le Comité catholique du Cinéma

Il vient de se fonder un Comité catholique du cinéma.

Les membres du comité sont: M. le chanoine Loutil, président; M. le chanoine Raymond, secrétaire; Mgr Beaupin, M. l'abbé Bard, le P. J. Dassonville, MM. Charles Pichon et Morienvall.

S. Em. le cardinal Dubois a accordé son patronage et la Direction des œuvres de Paris son concours.

## Le vrai prix d'un scénario

C'est notoire que les auteurs ne sont pas des hommes d'affaires. S'il en était autrement, ils se rendraient compte qu'ils tiennent entre leurs mains toute l'industrie cinématographique. Sans un sujet, il n'y a pas de film. Il est reconnu qu'un scénario écrit dans un studio n'a pas la valeur d'un roman ou d'une pièce.

Si les auteurs pouvaient s'entendre pour ne pas céder leurs œuvres pendant quelque temps, ils mettraient l'industrie cinématographique dans un tel embarras qu'ils pourraient demander des droits plus élevés.

A Hollywood, on produit tous les ans environ 800 films, la moyenne du prix payé pour les droits de ces films est environ de 1400 à 1500 livres, soit 175.000 à 190.000 francs français.

Il est essentiel qu'un studio travaille continuellement, parce que la plupart des artistes sont payés à la semaine, qu'ils travaillent ou non.

Un prix très courant pour les droits d'un film tiré d'un roman à succès est de 250.000 francs. Il devrait être payé le double si l'on songe à l'énorme bénéfice que gagne la société producteur.

Un film courant (cinq bobines) qui coûte environ 10.000 livres, soit 2.500.000 francs, laisse un bénéfice de plus de la moitié à la société producteur.

Un scénario-film, tels que *Ben Hur*, ou *Beau Geste*, ou *La grande parade*, coûte 100.000 livres, soit 12.000.000 et demi, si ce n'est pas plus. Et en ce moment, je connais un film qu'on est en train de tourner et pour lequel on a déjà dépensé plus de 300.000 livres, soit 37 millions et demi français, sur lesquels, vous pouvez être certains, l'auteur n'a émarginé que pour une somme dérisoire.

Les auteurs dans tous les pays sont des êtres obstinés qui refusent de voir le côté productif d'un film. Ils cèdent leurs droits pour des sommes ridicules, s'imaginant que cette nouvelle source de revenus de leurs œuvres n'est qu'un apport supplémentaire complètement inattendu.

Pourtant tout le monde sait qu'à Hollywood, il régnait une très grande inquiétude parmi les sociétés productrices qui sont toutes à la recherche de scénarii. Chaque société emploie un très grand nombre de gens qui sont uniquement chargés de lire des pièces et des romans et d'en donner, après lecture, leur opinion. Ces bureaux réservés à la recherche de scénarii me paraissent le point le plus faible de cette extraordinaire industrie. Si les directeurs de cinéma faisaient preuve du même manque d'intelligence et d'imagination, d'ici un an le cinéma deviendrait un objet de ridicule.

Un autre caractéristique de la branche cinématographique doit préoccuper les auteurs. Des idées nouvelles sont délibérément pillées dans différentes œuvres et refondues en un tout. Ces dernières années beaucoup de compagnies américaines ont incité des auteurs réputés à se rendre à Hollywood pour écrire à leur intention des scénarii originaux. Les prix offerts étaient tentants. Mais si vous les analysez soigneusement, vous trouverez que l'apparence est trompeuse. D'après cette sorte de contrat un auteur peut recevoir 18,750 fr. par semaine; mais après avoir conçu l'idée et y avoir travaillé pendant un certain temps il découvre que les conditions de travail sont intolérables et il s'en va. Le résultat est que la compagnie a obtenu une bonne histoire pour peu d'argent.

Une bonne histoire ne vaut jamais moins de 150,000 fr. et une pièce qui a tenu l'affiche pendant plus de trois mois, et qui est adaptable au cinéma, ne vaut jamais moins de 625,000 fr.

Un roman qui a atteint un tirage de 100,000 exemplaires vaut de 625,000 à 1,250,000 fr.

Aujourd'hui, les étoiles de cinéma elles-mêmes protestent énergiquement contre les insinuations publiées par leur section de scénarii. On les fait jouer dans des films qui sont une insulte à l'intelligence du public et d'elles-mêmes. Donc, l'auteur peut se mettre à l'œuvre en sachant que les étoiles sont pour lui.

Andrew SOUTAR.

Achetez „L'Écran Illustré“

DESCENTES DE LIT  
TAPIS DE MILIEU  
COUVERTURES POUR AUTOS  
COUVERTURES DE VOYAGE  
COUVERTURES DE DIVAN

MARCHANDISE NEUVE VENDUE  
AUX PRIX D'OCCASION

8 VITTOZ 8  
Ruelle du Grand-Pont  
(DERRIÈRE BIOGRAPH)

TABACS CIGARES

G. HAURY

Escaliers du Grand-Pont, 5  
LAUSANNE

CARTES POSTALES, JOURNAUX  
TIMBRES POUR COLLECTIONS

*Rachel.*  
ses plissés, ses ajours.  
à la machine.

1. GRAND-CHENE 1  
LAUSANNE. Tél. 4478  
K. Barla.

SALON DE BEAUTÉ  
"Jris"  
M<sup>me</sup> Bommelet  
BELLE FONTAINE Square Georgette  
Tél. 42-18 2<sup>me</sup> étage ascenseur.

Massage scientifique  
du visage et du  
cuir chevelu.  
MANUCURE  
Produits  
de Beauté



Rappelez-vous que c'est la  
**Seinturerie Romande, à Lausanne**  
qui travaille le meilleur marché

Martthéray, 28 bis Téléphone 64.08 K. Baatard

**Ecole Artistique de Musique**  
AVENUE FLORÉAL, 2, LAUSANNE

PIANO-ACCOMPAGNEMENT-VIOLON  
TOUS DEGRÉS  
M<sup>me</sup> Marguerite FISCHER M<sup>lle</sup> Marcelle DÉRIAZ  
Professeurs diplômés

COURS et LECONS INDIVIDUELS Préparation spéciale pour les classes supérieures du Conservatoire et les classes Jacques Thibaud de l'Ecole Normale de Musique de Paris. Auditions et Examen.

ACHETEZ  
VOS DISQUES DE DANSE.

"HIS MASTERS VOICE"  
CHEZ  
**SCHWIND**  
Magasin „HIS MASTERS VOICE“  
7. Rue Haldimand, 7. LAUSANNE



**CIGARES ET CIGARETTES**  
GRAND CHOIX EN ARTICLES POUR FUMEURS  
IMPORTATION DE TOUS PAYS

5, PLACE ST-FRANÇOIS P. CAPREZ MAISON MANUEL

**HENRI APPEL**  
TAILLEUR POUR DAMES  
Avenue d'Ouchy, 9 Téléphone: 82.97

ROBES - MANTEAUX - AMAZONES  
COSTUMES TAILLEURS

**DEPIERRE**  
9, St-François

LINGERIE  
BRODERIES  
DENTELLES  
MOUCHOIRS

VOILES DE MARIÉES

PHOTOGRAPHIE D'ART  
**MESSAZ & GARRAUX**  
Pour tout ce qui concerne la photographie  
Téléphone 86.23 LAUSANNE Rue Haldimand,

AMEUBLEMENTS  
RICHES ET COURANTS  
**ADDY** Avenue d'Echallens, 1  
et Rue de la Tour,

**VINS FINS D'ITALIE**  
EN FUTS ET EN BOUTEILLES

Edouard GONELLA RENENS près Lausanne



L'Apéritif des gourmets sera toujours un „DIABLERETS“